

Le 30 août 2017

Madame, Monsieur, A la population
01400 SANDRANS

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion public n° 38 du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Lundi 4 Septembre 2017 à 20H00
A la mairie

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire

Bernard OLLAGNIER

Ordre du jour :

A/ Approbation du compte rendu N°37 du 3 juillet 2017

B / Délibérations

1- Installation des 5 nouveaux conseillers municipaux et nomination d'un 4 ème adjoint.

Suite aux élections municipales complémentaires du 23 et 30 Juillet 2017, le conseil municipal est à ce jour composé de 15 élus. La nomination d'un 4 ème adjoint en charge des affaires sociales, vie associative, animation culturelles et communication, est à effectuer, ainsi qu'un tableau des permanences. Le tableau du conseil municipal est à valider.

Les Conseillers Municipaux sont appelés à se prononcer sur la nomination d'un 4 ème adjoint , et sur le tableau du conseil municipal, pour transmission de ces informations à la Préfecture.

2- Désignation des commissions

Le Maire a un siège dans l'ensemble des commissions.

Les adjoints ont un siège dans chacune des commissions rattachées à leur délégation. A ce jour les commissions sont composées de :

Commission Finances – Personnel

- Eric Schneider, Christelle Thomasson (manque 1 personne)

Commission Ecole

- Bernard Jossermoz, Christelle Thomasson (manque 1 personne)

Commission Urbanisme – Logement – Zone d'activité (UX)

- Eric Schneider, Jean-François Morellet, Bernard Jossermoz, Daniel Delatour, Marc Mazet,

Sous-commission Aire de loisirs

- Eric Schneider, Christelle Thomasson

Commission PLU

- Eric Schneider, Jean-François Morellet, Bernard Jossermoz (manque 1 personne)

Commission Environnement (STEP)

- Eric Schneider, Jean-François Morellet (manque 1 personne)

Commission Voirie – Cimetière

- Jean-François Morellet, Daniel Delatour, Marc Mazet (manque 1 personne)

Commission Contrats de maintenance – Travaux

- Jean-François Morellet, Christelle Thomasson, Bernard Jossermoz, Marc Mazet, Daniel Delatour

Commission de procédure adaptée (appel d'offres)

- Eric Schneider, Jean-François Morellet, Bernard Jossermoz, Marc Mazet, Daniel Delatour

Commission Animations culturelles – Associations – Communication

- Christelle Thomasson, Alexandra Ghidelli, Magalie Renard, Sandrine Roy (manque 2 personnes)

Sous-commission Communication

- Christelle Thomasson, Eric Schneider (manque 2 personnes)

Sous-commission Gestion Salle des fêtes

- 2 personnes à désigner

Commission Fleurissement

- Eric Schneider, Alexandra Ghidelli, Daniel Delatour (manque 1 personne)

Commission d'Actions Sociales (CAS)

- Christelle Thomasson, Alexandra Ghidelli, Sandrine Roy

Il est rappelé que les membres extérieurs (au nombre de quatre) seront nommés par le Maire, il s'agit de

- Madame Michèle Bernard, Madame Colette Bessard, Madame Monique Perret, Monsieur Robert Grand

3- Désignation des délégués des EPCI

A ce jour les délégations sont composées de :

Communauté de communes

Titulaires

- Bernard Ollagnier
- Eric Schneider

Office du tourisme Chatillon Centre

Administrateur

- Bernard Jossermoz

Suppléant

- Alexandra Ghidelli

Syndicat des eaux Chalaronne

Titulaires

- Bernard Ollagnier
- Jean-François Morellet

Suppléants

- A désigné
- A désigné

S.C.O.T

Titulaires

- Eric Schneider
- Bernard Jossermoz

Suppléants

- Bernard Ollagnier
- Jean-François Morellet

Syndicat d'électricité de Bourg en Bresse

Titulaires

- Daniel delatour

Suppléants

- Bernard Ollagnier
- Eric Schneider

Délégué extérieur

- Olivier Michelin

Syndicat des territoires rivières Chalaronne

Titulaire

- Jean-François Morellet

Suppléant

- A désigné

Correspondant défense

- A désigné

4- Projet « Voirie 2017, 2 ème tranche », Attribution marché public de travaux

Suite à l'ouverture des plis du projet « Voirie 2017, 2 ème tranche », le lundi 17 juillet 2017, part la commission de procédure adaptée, 4 entreprises ont répondues (devis joints en annexe). La commission propose la société Colas pour un montant de 179 978.40 € TTC.

Les Conseillers Municipaux sont appelés à se prononcer sur l'attribution du marché public « Voirie 2017, 2 ème tranche » et autoriser Monsieur le Maire à signer les documents relatifs.

5- Projet « Voirie 2017 » Emprunt

Suite à la délibération n°2017.07.003 autorisant Monsieur le Maire à signer les documents relatifs aux Prêts bancaires du Crédit Agricole suivants :

Prêt principal de 210 000 €, sur 144 mois, au taux de 1.32 %, à échéance mensuelle de 1577.68 €, frais de dossier de 252 €.

Prêt relais TVA de 40 000€, sur 24 mois maximum, au taux de 1%, frais de dossier de 380 €.

Une nouvelle proposition du Crédit Agricole nous est parvenue pour le prêt principal à savoir :

Etablissement bancaire	Montant	Taux	Echéance mensuelle	Echéance trimestrielle	Echéance Annuelle	Durée	Frais de dossier
Crédit Agricole	210 000€	1.3%	1 575.83 €	4 732.21 €	19 013.75 €	144mois	252 €

Les Conseillers Municipaux sont appelés à se prononcer sur cette nouvelle proposition du Crédit Agricole concernant le prêt principal de 210 000 € pour le financement du projet « voirie 2017 » et autoriser Monsieur le Maire à signer les documents relatifs au prêt retenu.

6- Construction nouvelle école – Consultation bureau de contrôle et bureau SPS

Dans le cadre du projet cité, une consultation a été lancée par Monsieur le Maire pour désigner l'entreprise qui réalisera le contrôle technique de construction. L'estimation établit sur le plan de financement étant de 8313.83 € HT en bureau de contrôle et 6235.37 € HT en SPS. 2 sociétés ont répondues, à savoir :

APAVE

Mission de contrôle = 5 420 € HT

SPS = 3 740 € HT

ALPES CONTROLES

Mission de contrôle = 6 600 € HT

SPS = 3 720 € HT

Monsieur le Maire précise que ce projet et l'accord du devis pour la mission de contrôle et de SPS reste sous réserve de l'obtention des subventions et prêts bancaires.

Les conseillers municipaux sont appelés à se prononcer sur l'entreprise qui exécutera la mission de contrôle et de SPS pour le projet « Construction nouvelle école »

7- Local technique

Suite à l'annulation du projet de construction du local technique, une location est à trouver. Monsieur le Maire propose un bâtiment au lieu-dit « Le Bessay » chez Monsieur Bianco, d'un montant mensuel de 200 €, pour une durée indéterminée pouvant être résiliée avec préavis de 3 mois.

Les Conseillers Municipaux sont appelés à se prononcer sur la location d'un bâtiment au lieu-dit « Le Bessay » afin d'accueillir le local technique et autoriser Monsieur le Maire à signer les documents relatifs.

c/ Questions diverses et informations

- **PLU** : Courrier de l'ARS suite à la notification du projet d'arrêté du PLU
- **Affaire Ferrand** : Avis d'audience le 26/09/2017 à 11 Heures au tribunal administratif de Lyon 3 ème
- **Affaire Druguet** : Monsieur le Maire informe de la demande d'appel de Monsieur et Madame Druguet.
- **Camping** : Avancement du dossier
- **Lagune** : Nettoyage à effectuer rapidement pour convenir d'une date d'inauguration.
- **ADAPEI** : Courrier sur « l'opération brioche » le Samedi 7 et Dimanche 8 Octobre 2017 de l'association